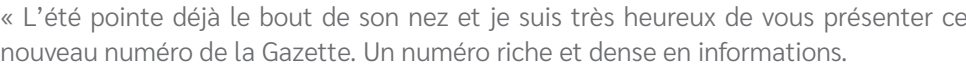


la Gazette

BOUT DU PONT DE L'ARN

Bulletin d'information municipale n°40/ Juin 2023

**SEB: UNE ENTREPRISE
FLORISSANTE** page 3



Tout d'abord, nous faisons un point complet sur les travaux en cours et à venir. Mon adjoint, Jacques Barthès, détaille les chantiers importants et notamment celui qui concerne la centrale hydroélectrique. La réhausse de la crête du barrage a été achevée début mai et cela va nous permettre de produire plus. Nous allons démarrer également la réfection de la route entre Traktir et Coucourens. L'artère a été fortement endommagée et elle sera reprise de bout en bout.

Côté vie économique, nous vous proposons un zoom sur la Société européenne des bois. Une entreprise familiale dirigée par Jean-Marc et Michel Chabbert. Elle a énormément évolué ces dernières années et aujourd’hui, la petite entreprise des années 80 est devenue un fleuron départemental qui emploie de nombreux collaborateurs. Le 5 mai dernier, nous avons pu constater la bonne santé de la SEB en présence de François-Xavier Lauch, préfet du Tarn et de François Proisy, sous-préfet du département.

Dans ce numéro, vous retrouvez aussi l'interview de Gérard Cauquil. Le Maire du Vintrou est également le président de la commission déchets à la Communauté de communes Thoré-Montagne Noire. Nous savons que le prix du traitement de nos ordures ménagères va augmenter inexorablement. C'est pour cela que nous devons, chacun d'entre-nous, être très vigilant dans le tri de nos déchets. Quant à l'utilisation des sacs noirs, nous devons la diminuer drastiquement car ce sont ces sacs qui sont majoritairement taxés.

Enfin, nous vous présentons toutes les animations de l'été et elles seront nombreuses. Tout commencera par le grand tournoi de Beach Soccer organisé par le Thoré FC. Ce sont des milliers de personnes qui sont attendues à l'Aire de loisirs d'Arcachon du 28 juin au 2 juillet. Dès le 30 juin et jusqu'au 25 août, nous aurons plaisir à vous retrouver pour les Guinguettes d'Arcachon en compagnie des associations du village et des orchestres de grande qualité. Le 14 juillet, nous célébrerons la Fête nationale avec un superbe spectacle. Les 20 et 21 juillet, comme l'année dernière, le rallye Montagne Noire fera une escale au cœur de la commune. Et puis la saison estivale se terminera par la grande soirée Bodegas le 2 septembre avec Jessy Matador et DJ Fanou puis, pour la première fois, avec la Fête du sport intercommunale le samedi 9 septembre.

Un bien bel été en perspective et j'espère pouvoir échanger avec vous lors de l'un de ces rendez-vous. »

Bernard Prat
Maire de Bout-du-Pont-de-l'Arne



Page 3 // **Économie :**
La SEB en pleine expansion.

Page 4 // **Vie communale:**
Journée citoyenne, cérémonies 19 mars et 8 mai ...

Page 5 // **Cahier spécial Budget:**

Page 7 // **Intercommunalité:**
Point déchets, Conférence 60 ans ...

Page 9 // **Animations:**
Retour en images sur les derniers événements
et projection sur ceux à venir...

Page 12 // **Associations :**
Catherine Bry, Accueil jeunes des Rives de l'Arn ...

Page 14 // **Infos pratiques:**
Économie d'eau, Maison de la justice et du droit ...

Retrouvez votre gazette sur :



Depuis le début de l'année, les chantiers se succèdent. Rencontre avec Jacques Barthès, adjoint au maire en charge des travaux.

Le chantier de la centrale hydroélectrique a démarré en début d'année. Où en sommes-nous ?

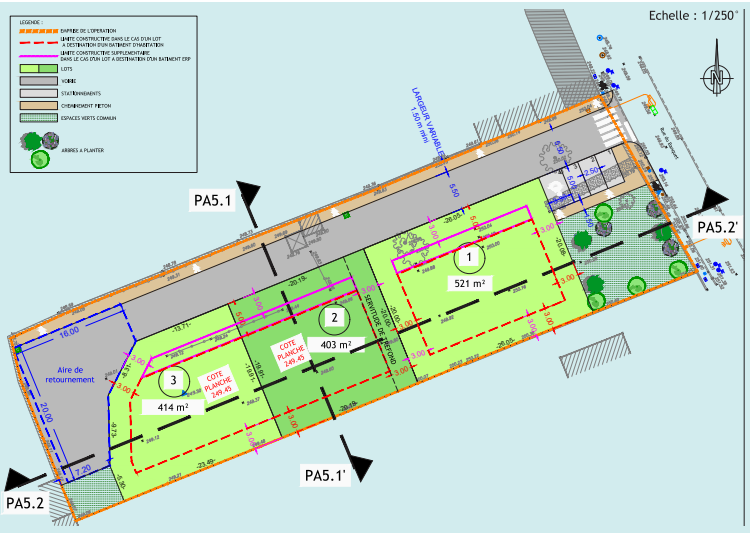
Jacques Barthès : « Ce sont d'importants travaux qui ont été engagés. Nous étions dans l'obligation de les réaliser. Nous venons de terminer la réhausse de la crête du barrage en amont de la centrale. Le chantier a été réalisé par la société Gau Maçonnerie. Cette dernière a également mené à bien le renforcement des parois du canal. Quant à la porte latérale, elle a été changée. »

Que reste-t-il à faire ?

J.B. : « Nous allons remplacer la grille située au bout du canal. Les interstices devront faire 1.5cm alors qu'aujourd'hui elles mesurent 3.5 cm. Cela évitera aux poissons de passer. Lorsque ces derniers seront piégés dans le canal, ils pourront replonger vers la rivière grâce à la dévalaison qui va être aussi corrigée. »

Autre chantier, c'est celui qui concerne le terrain
situé rue du Banquet. Pouvez-vous nous en dire
plus ?

J.B. : « Oui, c'est un dossier qui avance. Nous allons réaliser l'aménagement de ce terrain avec la création notamment d'une voie de circulation et deux lots seront mis à la vente. Rappelons qu'il y a aussi un projet de crèche privée qui se situe à cet emplacement. »



Enfin, la réfection de la route entre Traktir et Coucourens va démarrer.

J.B. : « Effectivement, c'est un dossier très important car la route est dans un piteux état. La voirie va être entièrement reprise. Il va y avoir un reprofilage et le revêtement sera réalisé en tri-couche. Les travaux devraient durer environ un mois. Cela va forcément engendrer quelques désagréments. »



Le 5 mai dernier, François-Xavier Lauch, préfet du Tarn, et François Proisy, sous-préfet du département, ont visité la Société européenne des bois, dirigée par Jean-Marc et Michel Chabbert. L'occasion pour nous de réaliser un focus sur cette entreprise.

Qui ne connaît pas aujourd'hui la Société européenne des bois ? L'entreprise basée au 1 impasse du Foulquier est devenue incontournable dans la vie économique du bassin mazamétain et de la vallée du Thoré. Spécialisée dans l'exploitation forestière dès sa création, les frères Chabbert ont rapidement voulu diversifier leur activité en développant toute la partie transformation. En bois de palette dans un premier temps et en granulés depuis quelques années. De ce fait, les volumes de bois passant par la scierie ont explosé. Il faut savoir qu'au début des années 2000, ce sont 20.000 m3 de grumes de bois qui rentraient dans la scierie. Aujourd'hui, ce sont 120.000 m3. « *Nous sommes passés d'un chiffre d'affaires de 700.000€ à 24 millions d'euros* », explique Jean-Marc Chabbert. Une belle réussite dû au travail sans relâche des deux gérants et des collaborateurs.



Des investissements massifs

Pour cela, Jean-Marc et Michel Chabbert ont opéré d'importants investissements au cours des dernières années notamment dans la fabrication des granulés. Deux sociétés ont été rachetées et ils se sont associés à d'autres entités afin d'être plus compétitifs. Des axes de développement qui ont payé puisque la SEB est bien implantée dans le paysage local et régional. « *Aujourd'hui, notre objectif est de continuer en ce sens. De plus, nous souhaitons produire notre propre électricité pour être en autoconsommation. Nous y travaillons* », concluent les deux gérants. La SEB continue donc son bonhomme de chemin et même si les difficultés du secteur sont bien présentes, la structure familiale reste solide.

En bref

Joyeux anniversaire : Deux entreprises viennent ou vont fêter leur première année sur la commune. Team Motoculture a organisé une belle manifestation le 13 mai dernier. Course de tracteur-tondeuse et concours de bûcheronnage étaient au programme dans une ambiance très festive. Le dimanche 11 juin de 8h à 18h, le magasin Au Vide-grenier organise un grand vide-grenier en extérieur. RDV au cœur de la ZA de la Castagnalotte.



L'idée a germé au cours de l'hiver dans la tête des élus de Bout du Pont de l'Arn : Aider les habitants à s'équiper d'un récupérateur d'eau afin de les inciter à faire des économies. « *Nous savons tous, qu'aujourd'hui, l'eau est un bien très précieux et nous devons être vigilants quant à son utilisation. Ce sont par des petits gestes du quotidien que nous pouvons réduire drastiquement notre consommation* », explique Bernard Prat. De ce fait, les personnes qui veulent acheter un récupérateur peuvent venir retirer un dossier en Mairie. « *Nous subventionnons 50% du prix d'achat plafonné à 50€.* C'est un petit coup de pouce pour les foyers », poursuit le premier magistrat de la commune. Cela leur permettra notamment d'arroser leur potager ou encore leurs massifs de fleurs. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie (05.63.97.55.60).

Habitants et élus main dans la main

La deuxième édition de la Journée Citoyenne a eu lieu le samedi 22 avril. Malgré le temps capricieux, ce sont plus de soixante personnes qui se sont retrouvées dans la bonne humeur afin de réaliser plusieurs chantiers. Désherbage, débroussaillage, etc... les participants ont mis beaucoup d'entrain dans leurs tâches. La journée s'est terminée autour d'un apéritif-dîatoire offert par la municipalité.



Des cérémonies emplies d'émotion

Le 19 mars dernier, Bout du Pont de l'Arn a commémoré la fin de la Guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. Durant son discours, Bernard Prat a réaffirmé son hostilité aux guerres, aux atrocités et au sacrifice de vies innocentes. Le 8 mai, c'est la fin de la Seconde Guerre Mondiale qui a été commémorée. De nombreuses personnes y ont participé et notamment plusieurs enfants de la commune.



En bref

Cérémonie du 18 juin : La cérémonie de commémoration de l'Appel du Général de Gaulle aura lieu le dimanche 18 juin à partir de 10h30 devant le Monument aux morts.

Fête de l'école : Comme chaque année, la Fête de l'école aura lieu fin juin. Rendez-vous le vendredi 24 juin pour un grand moment de partage et de festivité.

Bilan Financier 2022 // budget principal

Fonctionnement

Recettes : 1.730.848,24 € / Dépenses : 1.110.265,98 €
Total exercice : 620.582,26 €
Excédent antérieur : 845.490,23 €
Total cumulé : 1.466.072,49€

Investissement

Recettes : 905.470,57 € / Dépenses : 672.007,16 €
Total exercice : 233.463,41 €
Excédent : - 361.411,22 €
Total cumulé : -127.947,81 €

Budget annexe // bilan 2022

Budget Centrale

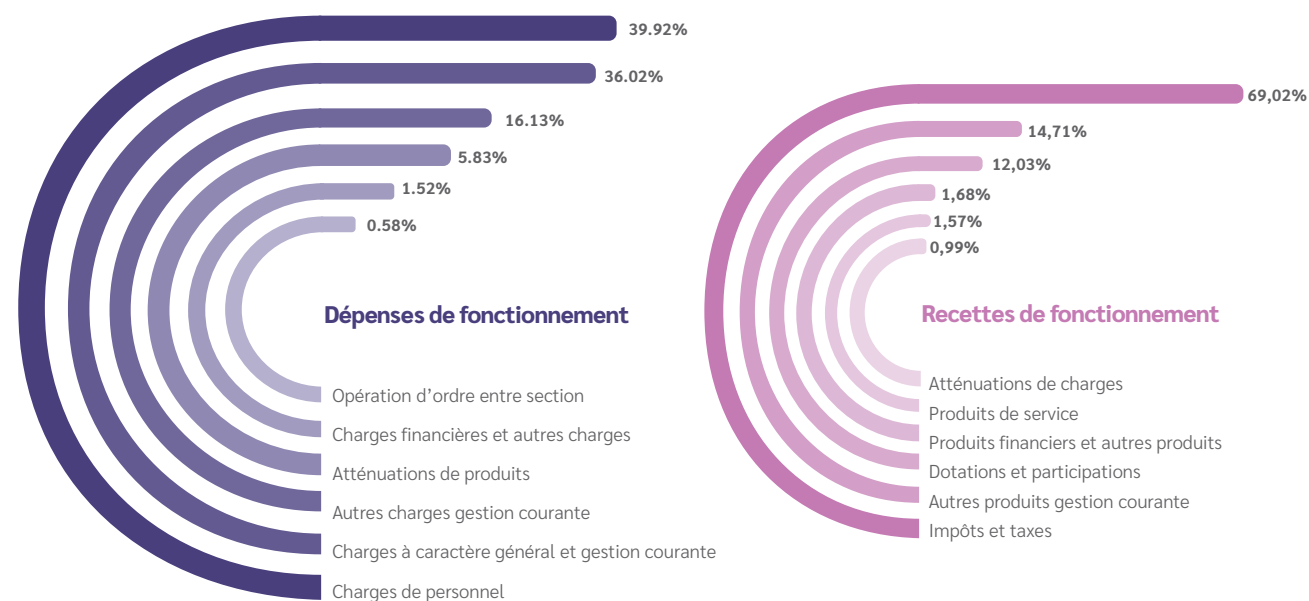
Fonctionnement

Recettes : 150.920,66 € // Dépenses : 297.592,29 €
Total exercice : - 146.671,63 €
Excédent antérieur : 331.432,70 €
Total cumulé : 184.761,07 €

Investissement

Recettes : 27.506,62 € // Dépenses : 12.951,84 €
Total exercice : 14.554,78 €
Excédent antérieur : 124.905,36 €
Total cumulé : 139.460,14 €

Les pourcentages budget principal



Budget primitif principal 2023

Fonctionnement = 2.701.598,04 €

Investissement = 1.540.353,59 €

Budget annexe Centrale 2023

Fonctionnement = 204.781,07 €

Investissement = 270.182,14 €

Taux d'imposition

Inchangés
depuis 2008

Les programmes d'investissement

Aménagement route Traktir/Coucoursens : Réfection totale de la chaussée. Revêtement tri-couche.

Aménagement terrain rue du Banquet : vente de deux terrains et projet de création d'une crèche privée

Village : Extension du système de vidéo-protection. Etudes

pour la création du lotissement Saint-Exupéry et de résidences intergénérationnelles.

Acquisition de matériel : brise béton, échelle télescopique, etc...

Subventions aux associations

Associations	Montant de la subvention	Associations	Montant de la subvention
Sérénitarn	835€	La Boule d'Arcachon	700€
Amis de la Gendarmerie	150€	Les Patineurs de la vallée du Thoré	500€
Entraide 81	280€	Prévention routière	100€
Bibliothèques intercommunale	1.000€	Repas service à domicile	300€
Club de l'Amitié	700€	Sacaomn	100€
Comité d'animation	5.000€	Scouts et guides de France	200€
Coop. Scolaire Bout du Pont de l'Arn	1.800€	Scrapabout	100€
+ voyage scolaire	558€	Société de chasse des Monts de l'Arn	800€
Cyclo du Pays Mazamétain	150€	Thoré FC (subvention exceptionnelle)	5.000€
Ecurie Montagne Noire	2.000€	VAT	2.000€
Epicerie sociale de la Lauze	150€	VTT Club Mazamet-Montagne Noire	200€
FNACA	120€	Participation feu d'artifice intercommunal	1.300€
FC Bout du Pont de l'Arn	4.000€		
Gym Motiv	500€		



« Mieux trier pour moins payer » : ce doit être le leitmotiv de chaque habitant dès aujourd'hui. Depuis janvier dernier, de nouvelles évolutions dans la gestion des déchets ont vu le jour. Nous faisons le point avec Gérard Cauquil, président de la Commission déchet à la Communauté de communes Thoré-Montagne Noire et maire du Vintrou.

La gestion du traitement des déchets est une question majeure depuis plusieurs années. Expliquez-nous la situation actuelle et les évolutions à venir.

Gérard Cauquil : « Depuis 3-4 ans, l'Etat a défini une taxe sur les activités polluantes, la fameuse TGAP. Elle concerne essentiellement les sacs noirs. Elle est à 18€ la tonne à l'heure actuelle et elle montera d'ici 2 ans à 65€ la tonne. Pour minimiser l'impact, Tryfil a dit : la seule solution est de diminuer les volumes de ces sacs noirs ». Le syndicat a également investi dans une nouvelle usine pour traiter les déchets qui sont dans ces sacs et les valoriser. »

Les consignes de tri ont aussi changé.

G.C. : « Oui, tout à fait. Depuis le 1er janvier, tous les emballages vont dans le sac jaune. Cela permet d'enlever un certain nombre de déchets qui allaient dans les sacs noirs. Nous sentons déjà le bénéfice. Sur la CCTMN, nous rajoutons des bacs jaunes dans différents points de collecte. Je rappelle que la TGAP ne concerne pas ces déchets. »

Et vous préparez déjà la prochaine évolution ?

G.C. : « Exactement. Nous devons enlever de ces sacs noirs tout ce qui est biodéchet. Soit en les compostant et donc en développant le compostage individuel ou en séparant les biodéchets en les mettant dans un sac différent pour les personnes qui ne peuvent pas avoir de composteurs. A partir de janvier 2024, toute l'intercommunalité sera dotée d'un sac orange. Chaque sac sera fourni avec un petit saut. »

Pour moins payer, il faut absolument mieux trier, c'est ça ?

G.C. : « C'est ça. L'augmentation, elle aura lieu. Il ne

faut pas le cacher. Mais moins nous aurons de sacs noirs à traiter, moins nous paierons. Les habitants doivent garder à l'esprit que Tryfil facture à la Communauté de communes le volume de sacs reçu dans leur centre de traitement. Quant à nous, nous refacturons aux citoyens donc nous avons intérêt de réduire ce volume. »

En attendant le sac orange, comment inciter les réfractaires au compostage ?

G.C. : « Nous voulons former des personnes pour aller à la rencontre des habitants afin qu'ils puissent produire un compost de qualité. Ce n'est pas si simple que cela. De notre côté, je rappelle que nous vendons des composteurs au prix de 20€. Il ne faut pas hésiter à contacter la Communauté de communes (05.63.97.98.08). »

Un mot aussi sur la Redevance spéciale. Qu'est-ce que c'est ?

G.C. : « C'est une redevance à destination des entreprises et de certaines collectivités comme les EHPAD et les collèges. L'idée est de consulter chaque entité pour voir avec elle les déchets qu'elle génère. A partir de là, nous leur demanderons de payer cette redevance spéciale à partir d'une grille tarifaire. Ces entreprises, ces collectivités doivent également avoir conscience que la collecte et le traitement des déchets à un coût. Nous allons aller les voir pour leur expliquer. Nous espérons pouvoir la mettre en place pour 2024. Il faut savoir que la quasi-totalité des intercommunalités ont mis en place cette redevance spéciale. »

Santé des + 60 ans : 5 conférences sinon rien !

Tout au long de 2023, la Communauté de communes Thoré Montagne Noire et la Commission des usagers de la Maison pluridisciplinaire de santé de la Haute Vallée du Thoré mettent en place un cycle de conférences à destination des + 60 ans.

Cela se passe le mercredi après-midi, une fois sur deux à St-Amans Soult (Tortill'Art) ou à Labastide-Rouairoux (salle des fêtes). C'est ouvert à tous. C'est gratuit. Un goûter termine la conférence interactive.

Cinq dates ont été retenues : le 8 février, c'était « La prévention des fragilités » (dans la continuité, des ateliers de détection des fragilités auront lieu de juin 2023 à février 2024 à l'hôpital de St-Pons de Thomières). Le 12 avril, le Dr Marie-Christine Corbaz et une équipe spécialisée en soins palliatifs a parlé des « Directives anticipées : comment exprimer ses souhaits pour sa fin de vie et garder la main jusqu'au bout ». Le 14 juin, la CPAM du Tarn et la conseillère numérique du territoire parleront de « Numérique et santé ». Mercredi 11 octobre, on parlera dépistage des cancers et le 13 décembre, des moyens de protection juridique.

Conférences interactives de 15h à 16h30. Entrée libre et ouverte à tous. Possibilité de covoiturage. Rens. Communauté de communes Thoré Montagne Noire : 05 63 97 98 08.

Le guide touristique de la Vallée du Thoré enfin dans les kiosques !

La Vallée du Thoré vous révèle (presque) tous ses secrets !

L'Office de tourisme Thoré Montagne Noire a travaillé à la rédaction d'un tout nouveau guide touristique qui présente les activités et les loisirs en Vallée du Thoré. Ce guide s'inscrit dans la lignée des **Guides du Tarn** initiée par le Comité Départemental du Tourisme avec pour objectif de créer une collection de guides représentant les différents territoires du Tarn. L'idée est de présenter une « carte d'identité » du territoire aux touristes et locaux souhaitant (re)découvrir les lieux et leur présenter tous les sentiers, activités, restaurants et autres bons plans.

Désormais disponible à l'Office de tourisme Thoré Montagne Noire, les mairies, les commerces et sur le site internet :

www.tourisme-thoremontagnenoire.fr,

n'attendez plus pour avoir votre exemplaire !



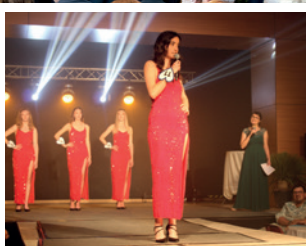
Un nouveau partenariat avec le rés'eau Sagne

Un grand succès pour la conférence sur les zones humides ou « sagnes », qui s'est déroulée le jeudi 23 mars dans le cadre de la première opération du partenariat de la Communauté de communes le rés'eau Sagne du Groupe Eiwa ! Cette conférence a permis de comprendre l'importance à donner aux zones humides qui sont un patrimoine à préserver pour faire face aux effets du changement climatique. Un riche exposé scientifique et accessible à tous pour communiquer sur les intérêts écologiques des sagnes et leur rôle crucial dans la gestion de l'eau, sujet très actuel.

Nous remercions Jacques Thomas, spécialiste des zones humides du Massif Central et Frédéric Denhez, journaliste scientifique pour leur participation ainsi que toutes les personnes présentes à cette soirée. Grâce à ce nouveau partenariat, la Communauté de communes Thoré Montagne Noire souhaite aider à préserver les zones humides et les faire connaître au grand public par des actions et mesures concrètes. Ainsi, dans la lignée de cette conférence, vous pourrez participer à une sortie de terrain dans le cadre des animations estivales de l'Office de tourisme.



Les événements ont été nombreux lors des derniers mois. Entre le Week-end de la chanson française avec Dave et Mathieu Sempéré, la 1ère édition du carnaval, le festival de chorales, la soirée cabaret qui a réuni près de 350 personnes, le vide-grenier et la soirée Miss Tarn, il y en a eu pour tous les goûts.



Guinguette d’Arcachon : réouverture annoncée !

C’est un moment que beaucoup attendent. La Guinguette d’Arcachon rouvrira ses portes le vendredi 30 juin. Cette année, le public sera accueilli à 7 reprises au cœur d’un site unique sur le bassin mazamétain. En bordure de l’Arn, à la fraîcheur des arbres, vous pourrez profiter de soirées agréables en compagnie des associations du village. Une nouvelle fois, le programme s’annonce très riche.



Le 30 juin, Fredo Orchestra ouvrira la saison et nous retrouverons les bénévoles du Thoré FC aux fourneaux. Le 14 juillet, c’est une Guinguette en bleu, blanc et rouge qui vous sera proposée. Pour l’occasion, les petits plats seront mis dans les grands. Show devant assurera le spectacle. Derrière la buvette, c’est le comité d’animation qui réglera vos papilles. La semaine suivante (le 21/07), le club de volley prendra les commandes et sera accompagné d’Aldo Feliciano. Le 28 juillet, le comité d’animation sera, une nouvelle fois, présent avec l’orchestre Didier Laurent. En août, vous retrouverez le club de foot le 4 et la formation d’Alex Lorenzo. Le 18 août, Didier Laurent reviendra avec les bénévoles de la Boule d’Arcachon. Enfin, l’association des Galopins clôturera la saison en compagnie d’Aldo Feliciano. Un superbe programme autour d’orchestres de grande qualité.

Accès gratuit / Restauration et buvette sur place / Pique-nique interdit

Cinq jours de Beach soccer

La première édition avait connu un succès phénoménal. La deuxième devrait être du même acabit. Du 28 juin au 2 juillet, le Thoré FC, en partenariat avec la municipalité, va investir l’aire de loisirs d’Arcachon avec son grand tournoi de Beach soccer. Comme l’an dernier, le programme s’annonce alléchant avec des matchs pour les petits comme les grands. Durant ces cinq jours, clubs de foot, écoles, centres aérés du bassin mazamétain, de la vallée du Thoré et du département seront au rendez-vous. Outre les différents tournois, des animations seront également proposées avec notamment la soirée partenaires du jeudi 29 juin animée par Leo y su Ricasalsa, la Guinguette d’Arcachon le vendredi 30 avec Fredo et la formation Htag 80 qui sera en concert le samedi 1^{er} juillet. Enfin, la manifestation se veut aussi à but préventif. « Effectivement, nous accueillerons la gendarmerie ou encore la Croix Rouge pour des ateliers de prévention. C’est très important pour nous de proposer ce volet préventif car il nous permet d’intéresser les groupes scolaires », explique Frédéric Combettes, le président du Thoré FC. L’événement s’annonce donc festif mais également très instructif.



Une belle fête pour le 14 juillet

La Fête Nationale revient à Bout du Pont de l’Arn. Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 14 juillet pour une grande journée de festivités. Tout commencera à 11h avec l’inauguration de la salle polyvalente du nom de Louis Donnadiou (Député-maire de la commune de 1971 à 1989). Suivra un pique-nique géant au cœur de l’Aire de loisirs d’Arcachon. Chaque personne est invitée à amener de quoi se restaurer. La municipalité offrira le pain et le vin. Dans l’après-midi, La Boule d’Arcachon organisera un concours de pétanque ouvert à tous. Enfin, la soirée débutera à 19h avec le comité d’animation. L’association tiendra la buvette et la partie restauration. Sur scène, c’est le spectacle Show Devant qui vous sera proposé avec près de 15 artistes et 4h de représentation. Les spectateurs pourront aussi apprécier le feu d’artifice. Une bien belle soirée à venir.



Jessy Matador en guest-star de la soirée Bodegas

Eh oui, une nouvelle fois, Bout du Pont de l’Arn frappe un grand coup. La soirée Bodegas, qui marque, pour beaucoup, la fin de la saison estivale, devrait être très « caliente ». Le plateau d’artistes présent le samedi 2 septembre s’annonce exceptionnel. En première partie, c’est la Band’A Ben qui fera monter la température. Cette formation nous arrive tout droit du Lot et nous promet un moment déjanté avec un large répertoire de chansons festives. Dans la foulée, le public pourra danser, sauter et se déhancher avec Jessy Matador.

Un artiste international

En juin 2008, il sort un premier titre *Décalé Gwada*, qui sera un énorme succès. Un premier clip est mis en ligne sur Youtube et Dailymotion avec des millions de vues ! Produit par Passi, le single est un véritable raz de marée : plus de 150 000 exemplaires vendus. Fort du succès du premier album, Jessy Matador sort son deuxième album en juin 2010. Le premier single de l’album *Allez Ola Olé* est choisi par France Télévision pour représenter la France au concours de l’Eurovision 2010. Avec un show explosif, il finira 12e sur 39. Le titre sera certifié Disque d’Or et restera n°1 du Top 50 pendant 6 semaines consécutives de juin à août 2010 dans 49 pays. Des morceaux qui ont fait danser des millions de personnes. Après une tournée internationale, Jessy Matador revient très vite au sommet des ventes avec le titre *Zumba Hé, Zumba Ha*, véritable tube de l’été et hymne de la Zumba. Ce tube s’écoulera à plus de 185 000 exemplaires et sera choisi pour figurer dans la Bande Originale de la Comédie préférée des français en 2014 « *Qu’est-ce qu’on a fait au bon dieu* ». Il enflammera, sans aucun doute, la scène de l’Aire de loisirs d’Arcachon.



Enfin, **DJ Fanou**, que l’on ne présente plus à Bout du Pont de l’Arn, clôturera la soirée, accompagné de ses danseuses. Côté restauration, le choix sera là. La plupart des associations du village sera mobilisée pour vous faire déguster différents mets. Quant à la buvette, elle sera tenue, comme chaque année, par le comité d’animation. Une bien belle soirée en perspective avant de reprendre le chemin de l’école ou du travail.

La Fête du sport arrive

Ce sera une première pour Bout du Pont de l’Arn. La Fête du sport intercommunale du Pays Mazamétain aura lieu le samedi 9 septembre de 14h à 18h au cœur de l’Aire de loisirs d’Arcachon. Ce sont près de 40 associations de tout le bassin mazamétain qui seront présentes afin de vous faire découvrir leur discipline. L’occasion donc de s’initier et, pourquoi pas, d’adhérer à l’une d’entre-elles. Cette manifestation regroupe les communes de Mazamet, Aussillon, Aiguefonde, Pont de Larn, Payrin-Augmontel, Caucalières et Bout du Pont de l’Arn. Lors de cet après-midi, les enfants et adolescents pourront faire valider leur Pass’Sport. C’est un petit livret qui leur est remis à l’entrée du site et s’ils passent sur les différents stands, un goûter leur est offert en fin d’après-midi. Un bon moyen de découvrir une large palette de sports tout en s’amusant.

En bref

Feu d’artifice au lac des Montagnès : Comme chaque année, le feu d’artifice intercommunal sera tiré au lac des Montagnès le jeudi 13 juillet. Rendez-vous à partir de 19h. Vous pourrez vous restaurer sur place. Le repas sera animé par Los Tchaopinos et la soirée par le DJ Kevin Leves. Des navettes seront mises à disposition des habitants.

Rallye Montagne Noire : Le rallye Montagne Noire est de retour à Bout du Pont de l’Arn. Rendez-vous les 20 et 21 juillet prochains rue Jean Marty et à la salle polyvalente pour les vérifications techniques.

En vue

Vini’Tarn : La 6^{ème} édition du salon vins et terroir aura lieu les 11 et 12 novembre prochains. La soirée Bars à vin se déroulera le samedi 11 dès 19h. Le dimanche, de 10h à 18h, le salon accueillera près de 60 exposants (vignerons, spiritueux, brasseur, charcutier, fromager, traiteur, etc...). Les enfants ne seront pas en reste avec de nombreuses animations. Programme complet à venir...

Festivités de Noël : Rendez-vous les 16 et 17 décembre pour fêter Noël comme il se doit. Le programme sera dévoilé au début de l’automne.



Catherine Bry est une habitante de Bout du Pont de l’Arn. Mère de Lydie, jeune femme handicapée, elle se bat depuis des années afin de trouver, pour cette dernière, une solution d’accueil pérenne. Faisant face à de nombreuses difficultés, elle a créé l’association RANDOH avec pour objectif la création d’une structure à Bout du Pont de l’Arn.

Pouvez-vous nous présenter l’association RANDOH ? *sans discrimination sociale ou religieuse. »*
Catherine Bry : « Le 9 mars 2019, notre association RANDOH, sous le régime de la loi 1901, a été initiée par la volonté de personnes concernées par le handicap.

« Naitre ou devenir » en situation d’handicap est au parcours de vie singulier. Tout un chacun peut être un jour concerné dans sa vie personnelle ou de l’un de ses proches (familial ou amical). Dans la vie d’une personne handicapée ce qui fait la différence c’est son niveau de dépendance. »

Quels sont les objectifs de l’association ?
C.B. : « Tout d’abord, nous souhaitons relever le défi audacieux de créer une maison accueillante, épanouissante et sécurisante, « la maison Ydile », pour nos enfants adultes.

Nous voulons aussi défendre le respect du droit des personnes en situation (publicité envahissante sur les places PMR, le respect des stationnements PMR, la compréhension de la priorité en file d’attente (la personne handicapée n’est pas toujours aidée par un proche mais par le service payant d’une personne salariée), considérer une personne déficiente intellectuelle en tant qu’individu à part entière dans une conversation, dans les événement sociétaux, etc...).

Enfin, nous voulons devenir acteur pragmatique en élaborant des dossiers d’actions, de sensibilisation en milieux scolaire, administratif, collectivités et professionnels et auprès du grand public en général,

Pouvez-vous nous en dire plus sur la maison d’accueil ?

C.B. : « La création de cette maison est un véritable espoir pour nous. Notre souhait est de construire un endroit qui accueillerait 7 à 9 résidents entourés de professionnels. Ce serait un soulagement pour les personnes accueillies mais également pour leurs familles qui sont souvent dans le désarroi. A l’heure actuelle, nous sommes dans les premières démarches mais plus nous serons nombreux, plus nous serons forts. »

Vous lancez donc un appel aux bénévoles.
C.B. : « Adhérer à notre association, c’est oser être acteur pour soutenir l’effort de nos engagements, pour investir avec énergie nos actions et nos projets. Adhérer à notre association, c’est avoir conscience du mot « solidarité », ce mot noble qui donne l’espoir de toutes nos convictions.

RANDOH, avec vous, c’est honorer notre estime de soi, c’est agrandir et combler notre ronde humaine. Réunir nos énergies est un défi et une légitimité pour convaincre les autorités publiques et les financeurs de nous accompagner dans nos démarches. Vos adhésions, vos dons, vos diffusions sont les soutiens majeurs de nos espoirs. »

Les jeunes travaillent pour Noël

A l’occasion des vacances d’avril, l’Accueil jeunes des Rives de l’Arn a organisé son Chantier loisirs sur la commune. Pendant une semaine, le groupe d’adolescents a travaillé à différentes tâches. Sous la houlette de Jacques Barthès et encadré par Marion Sénégas et Pierre Chabbert, les jeunes ont notamment confectionné des motifs qui serviront à décorer le rond-point lors des festivités de Noël.



En bref

Une soirée fitness de haut vol : La salle était pleine le 25 mars dernier. A l’initiative de l’association Gym Motiv’, une grande soirée fitness a eu lieu avec plus d’une centaine de participantes. Un beau succès qui devrait en appeler d’autres.



Un peu de sueur et beaucoup de plaisir : Le 21 avril dernier, quelques élus du bassin mazamétain (Pont de Larn, Mazamet, Aussillon et Bout du Pont de l’Arn) s’étaient donné rendez-vous à la salle polyvalente pour y affronter l’équipe loisirs du VAT. Un match de volley en présence du député Jean Terlier. Une rencontre amicale qui s’est terminée autour d’un repas.

Recherche bénévoles : La bibliothèque intercommunale des Rives de l’Arn recherche des bénévoles. Si vous souhaitez vous investir dans une association dynamique. Vous pouvez contacter le président, Francis Chomaud au 05.63.97.93.58.

Infos pratiques



À la maison



Ne faites pas tourner les lave-linges ou les lave-vaisselles à moitié vides.



Ne laissez pas couler l’eau en permanence pendant la toilette.



Préférez les douches aux bains : un bain consomme 5x plus d’eau.



Installez des appareils qui réduisent la consommation d’eau.
Une chasse d’eau économique consomme 2x moins d’eau.



L’eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l’arrosage des plantes.

La chasse aux fuites

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d’eau au compteur.



Les fuites représentent 20% de la consommation d’un foyer.



Un robinet ou une chasse d’eau qui fuit = des centaines de m³ par an.

Au jardin



1 binage = 2 arrosages.



Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l’humidité du sol.



Arrosez tard le soir, l’évaporation sera réduite.



Utilisez plutôt un arrosoir qu’un tuyau d’arrosage.



Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte, ...



Recueillez l’eau de pluie pour arroser.



Privilégiez 2-3 arrosages copieux par semaine que de petits arrosages quotidiens.

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée. N’arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies.

La Maison de la justice et du droit : un endroit pour tous !

La Maison de la justice et du droit est un établissement public judiciaire mis à disposition par la commune de Mazamet avec la participation d'autres communes à savoir : Aiguefonde, Aussillon, Albine, Bout-du-Pont-de-l'Arn, Caucalières, Labastide-Rouairoux, Lacabarède, Payrin-Augmontel, Pont-de-l'Arn, Rouairoux, Saint-Amans-Soult, Saint-Amans-Valtoret, Sauveterre, Le Rialet, Le Vintrou.

La Maison de la justice est du droit, un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information gratuit et confidentiel sur vos droits :

Un accueil physique est assuré les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 13H30 à 16H30. Seul un accueil téléphonique est assuré les jeudis sur les mêmes horaires.

La Maison de la justice et du droit offre une présence judiciaire de proximité :

D'une part, en organisant des permanences juridiques gratuites avec différents professionnels du droit (avocats, juristes) et des associations spécialisées dans divers domaines du droit (Cimade, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles).

D'autre part, en favorisant le recours aux modes amiables de règlement des différends (conciliation, médiation familiale).

La Maison de la justice et du droit
41 rue Galibert Pons – 81200 Mazamet
Tél : 05.63.97.77.35 ou 07.86.02.20.60
Mel : mjd-mazamet@justice.fr



En bref

Ouverture du Centre des finances publiques : Le Centre des finances publiques de Mazamet accueille le public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h.